



L'équipe élargie

Edito



NAO 2018

Après deux réunions avec la direction, nous ne pouvons pas dire que nous sommes satisfaits des réponses qu'elle nous donne vis-à-vis de nos demandes.

En effet, après nous avoir dit que nous avons les meilleurs salaires de la profession, la direction essaie comme à son habitude de minimiser ses résultats qui sont excellents à DIJON ainsi que dans le groupe Keolis.

Pour faire simple ce qu'elle propose dans ces NAO c'est un maximum de 240 000€ à repartir sur le point 100, à 80% et des primes pour des catégories diverses de salariés de l'entreprise. Nous ne pouvons pas accepter en l'état au vu des demandes de chaque organisation :

1.7 M€ pour la CFDT (14 % des demandes)

4.5M€ pour FO (5% des demandes)

8M€ pour CGT (3% des demandes)

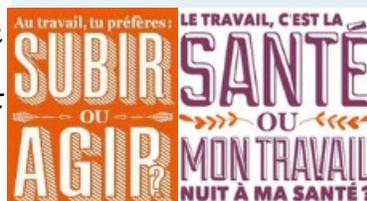
Personne n'est dupe de la démarche de l'entreprise et il est inutile de dire que les bons résultats remontent au groupe qui les reversent majoritairement à ses actionnaires. Toutes les primes « d'objectifs » (intéressement ou autres viennent de DIJON Métropole et ne viens pas de l'actionnaire KEOLIS). Nous demandons évidemment que soit reversés aux salariés une partie de ces bons bénéfices.

Dans ce numéro

Edito .NAO 2018.....1

Questions-Réponses DP.....2-3

Questions-Réponses CE.....4-5



Questions DP Février 2018

Vos élus DP

Christophe Betty Patrick Sandrine



Q : Demande de précisions sur les nouvelles règles AVB (B) : (B)

R : En effet les temps d'attente ne seront pas payés par contre tous les salariés ont les 15 minutes de payés et non plus mis en TTE.

Q : Que pense faire l'entreprise vis-à-vis de purges de portes en augmentation ? (B)

R : Vis-à-vis de l'année précédentes (en année glissantes, il n'y a que 10 signalements supplémentaires). La direction signale que ces faits sont dans des secteurs assez différents et aux heures différentes. Des PIMMS sont déjà sur les secteurs « à risque »

Q : Demande d'un retour sur la soirée inaugurale de la vapeur. (B)

R : Il n'y avait pas d'agent de sécurité comme prévu, mais cela s'est bien passé heureusement et cela a été corrigé le lendemain.

Q : Quel suivi a été donné à l'incident du 27 janvier à 23h48 (des jeunes fument et insultent la conductrice). (B, incivilités-agression)

R : Le dépôt de plainte a été fait, pas besoin de suivi Psy, l'agent a été vu par son RG.

Q : Quelles suites ont été données à la demande d'intervention sur la ligne 16 du 23 janvier à 20h50, incidents récurrents ? (B, incivilités-agression)

R : Le service V2 du contrôle a été missionné le lendemain pour suivre. Le bus a été contrôlé les jours suivants RAS.

Q : Incident du 26 janvier 21h07, pourquoi la conductrice a dû continuer la fin de service et n'a trouvé personne en rentrant au CEM. (Excepté la police), Trouvez-vous normal que la conductrice ait eu du mal à avoir un RDV avec le Psychologue d'entreprise ? (B, incivilités-agression) (B)

R : l'agent de maîtrise était sur le réseau et n'a pas pu rentrer en temps et en heures. La police est arrivé sur le dépôt sans prévenir le PCC. Il a été pris des nouvelles le lendemain par SMS et un RDV a été enfin pris pour la salarié après de multiples appels.

Q : Doit-on aller aux prudhommes pour que les trois derniers salariés, qui n'ont pas eu leurs résultats individuels « Tram » par les Testeurs « SNCF », puissent les avoir ? (B, T)

R : les évaluations ont enfin été transmises par la « SNCF ». Les demandes doivent être faites par les RG pour les salariés concernés. Des excuses auraient été présentées aux salariés en questions.

Q : Main courante : Pourquoi une fois de plus un incident du 06 février 10h35 nous arrive dans nos boites mail le 07 février à 09h02. Quelle suite à cet incident ? (B, T)

R : En effet le mail est parti le lendemain, ce n'est pas logique, nous travaillons sur la main courante. Le RG concerné a vu le conducteur.

Q : Demandons de précisions sur les incidents apparus sur les mains courantes (Voir annexe page « 3 » pour les précisions) des (B, T)

R : Tout les incidents concernés seront mis dans le compte rendu officiels.

Q : Pour les incidents comment classez-vous « Mineur ou Majeur » ? (B, T, incivilités-agression)

R : Cela correspond au niveau 1 et 2 de la matrice élaboré il y a quelques années.

Q : Après le rond-point « Giroud », c'est le rond-point de « Pôle santé » qui est rempli de stationnement anarchique, les voitures sont à la limite du GLO et cela devient très dangereux. (T)

R : Il n'y a rien de fait pour l'instant.

Q : Nous réitérons une dernière fois de plus notre demande pour que les salariés de l'agence commerciale puissent accéder au parking Darcy avant dépôt d'une alarme sociale imminente. (Mt, agence)

R : C'est toujours NON Alarme sociale en cours

Questions DP suite Février 2018

Q: Pannes aléatoires du scanner spécifique de l'agence, utilisé à longueur de journée. Malgré les divers passages par le dépanneur, celui-ci dysfonctionne. Nous demandons son remplacement rapide. (Mt, agence)

R: Il va être remplacé.

Q: Demande d'explications sur le document publié à la DMP sur les salariés. (A)

R: Il n'a été ni publié ni affiché par il est anormal que cela circule de cette façon. Nous n'avons pas trouvé le responsable de cette fuite.

Q: Demandons des vérifications récurrentes des appels d'urgence sur les talkies (Bouton rouge) pour savoir si ceux-ci sont toujours efficaces. (C.F.)

R: Des appels prioritaires seront fait

Q: Pourquoi continuons-nous à assurer la sortie du DFCO (Rôle police) c'est de plus en plus dangereux pour le personnel. De plus il nous est reproché d'avoir des heures de contrôle perdues. (C.F.)

R: Pour la gestion du flux cela est normal. Pour le reste des actions faites ce n'est pas normal et nous allons faire appel à la police qui devrait y être.

Q: Demande d'un point sur le paiement des titres avec Carte « Bleue » (CB). Il apparaît des failles dans le système. (C.F.)

R: Les tests sont en cours.

Q: Que pensez-vous des futurs PDC, Fiabilité, Poids, Ergonomie, Maintenance, Autonomie, (C.F.)

R: Pour nous tout est Ok

Q: Qui va gérer les règlements pour les stationnements (FPS) ? (Divers)

R: Cela est pour la société EFFIA que nous gérons sous la DSP.

Q: Demandons un rapprochement entre Divia mobilité et le CHU François Mitterrand afin que les PMR puissent accéder facilement de la station CHU hôpitaux à l'entrée de celui-ci (marche longue pour y accéder).
→ Demande de clients récurrentes. (G)

R: Nous allons nous mettre en contact avec l'hôpital, même si cela n'est pas de notre ressort.

Q: Nous réitérons notre demande que soit inscrit les FLRS dus aux salariés sur les feuilles d'attachement. (Site intranet en défaut fréquemment). (G)

R: Cela est un paramétrage qui dysfonctionne à nouveau, nous remontons à nouveau l'information.

Q: Malgré une demande précédente en DP pourquoi le parking est toujours éteint lors de la sortie des derniers salariés à 01h45 ? Cela est dangereux. (G)

R: cela est enfin fait nous voyons aussi le problème de barrière.

DATE DES PROCHAINS CE-DP → 28 Mars 2018

Questions CE Février 2018

Vos élus CE

Françoise

Florent

Olivier



Q : Echanges et approbation du PV du CE du 15 novembre 2017
Echanges et approbation du PV du CE du 20 décembre 2017
Echanges et approbation du PV du CE du 17 janvier 2018

R : Les PV sont approuvés et seront signés et envoyés.

Q : Information de la Direction sur Keolis Digital Academy

R : Un kéoflash spécial sera distribué indiquant comment fonctionne la culture du numérique dans le groupe.

Q : Information de la Direction sur le projet de diagnostic de la Culture Sécurité dans l'entreprise

R : Le niveau d'accidentologie du travail est à nouveau élevé (7 jours/an/agent) en 2017. L'objectif est de passer à 5,8. Nous avons du mal à progresser. Le cabinet DEKRA va travailler sur ce sujet avec un questionnaire dans l'entreprise. L'objectif est de faire 100% des salariés avec une collecte à travers entretiens et le questionnaire. Il y aura des sessions de 45 minutes à 1h00 par petits groupe. Les résultats seront en mai juin.

Q : Projet « OnDijon » :

• Information de la Direction

• Demande d'un point sur l'avancée du projet CREM (Conception réalisation exploitation maintenance)

R : Le projet consiste à avoir un Poste de commandement unique sur l'agglomération dijonnais ou celui de Divia et de la ville seront regroupés. De fait si cela se fait il y aura un avenant à la DSP. Un site serait dans les tuyaux (Télétech anciennement Amora).

Q : Dans le cadre du contrat « Mobilités », comment va se gérer le système d'appel pour la plateforme multi-modale Mobigo ?

R : Pour Diviamobilité rien n'est changé. C'est la région qui gère le périmètre de l'appel d'offre. Le travail reste identique juste le prestataire change.

Q : Demande d'un point sur l'Open Payment et les nouveaux PDC

R : Fin mars tout sera équipés dans les tramways.

Q : Demande d'une formation au contrôle concernant la mise en situation sur la gestion des individus voulant se soustraire au contrôle

R : Nous cherchons un prestataire pour 2018

Q : Point sur les recrutements et les embauches depuis la précédente réunion

R : Cr et chefs de bords en cours → réponse mi fin mars. Pour début avril.. Maintenance toujours en cours. Nous cherchons toujours une assistante commerciale au marketing et un responsable de Pole au service informatique. De même un Téléconseiller en CDD pour un remplacement de quelques mois.

Q : Questions relatives aux recrutements :

• Demande d'explications sur le nouveau processus de recrutement des superviseurs

• Sélections et recrutements au tram :

◇ Par qui et comment sont gérés les tests SNCF et les résultats ? Les demandes faites de retour par les agents ont-elles toutes été honorées ?

◇ Est-ce que les explications précises ont été données à ceux qui n'ont pas été retenus ?

R :

• C'est fait de la même façon que les précédents tests hors management.

• Cela est gérés par LA SNCF. Nous avons eu les retours le 25 février et les agents seront tenus au courant.

Questions CE (Suite) Février 2018

Q : Questions relatives aux embauches et effectifs

- Demande du nombre de départs en retraite prévus cette année
- Demande d'un point sur les embauches de conducteurs réalisées et prévues
- Demande du nombre d'embauches au global actualisé
- Perspectives pour les années N+1 et N+2
- Alerte sur les effectifs à la Direction Maintenance Patrimoniale
- L'entreprise compte-t-elle remplacer les AVSR manquant dans l'effectif?
- PCC : demande que l'effectif nominal soit atteint tous les jours du lundi au dimanche pour que le service fonctionne normalement et pour une gestion équitable des CA

R :

- Potentiellement, il y aurait 16 Cr, 1 RQ, 1 AVSR, 1 Magasinier, encadrant vente et 1 agent de vente.
- 5 au 15 janvier et au moins 6 en avril.
- Cela dépend de l'organisation et des retraites réellement réalisés
- Nous verrons cela aux orientations stratégiques en mars.
- Il manque en effet 7 salariés que nous recherchons activement.
- Nous finalisons l'embauche chef de bord et nous voyons cela après.
- Nous n'avons pas connaissance d'inéquité des CA et il n'y a pas eu de refus.

Q : Questions relatives aux CA :

- Les agents du service Information Voyageurs souhaiteraient pouvoir prendre 3 semaines consécutives de congés en été
- Pose de CA isolés pour la conduite : Précision sur la mise en place d'un essai annuel sur 2018

R :

- En principe il n'y a pas de problème, mais dans la réalité ce n'est aussi simple que la réponse donnée.
- Nous prolongeons de 3 mois l'essai, pas de demande pour l'instant.

Q : Quels sont en détail les critères d'attribution des palmes de la sécurité routière?

R : C'est un système qui date un peu et nous devrions le revoir car n'est plus adapté avec le « Tram ».

Pour avoir la médaille, (et le petit bonus de l'entreprise) il faut :

- ♦ Avoir travaillé plus de 70% sur les 5 ans.
- ♦ 5 ans sans accident et maxi 2 accidents non responsable.

Q : Demande d'explications sur les procédures de demande d'acomptes

R : Cela est maintenant géré par le CSP, les demandes sont récupérées jusqu'au mardi soir et intégré le mercredi pour envoi et réception sur compte quelques jours après en fonction des banques.

Q : Demande d'un point sur la spécificité du 1/10ème sur l'ensemble des fiches de paie

R : La base est le maintien de salaire. En début d'année est fait un comparatif entre l'autre mode de calcul (1/10^{ème} du brut de l'année – absence sur la période de référence) si il y a écart positif c'est régularisé sur janvier, sinon rien n'est changé.

Q : Information de la Direction sur l'information des salariés concernant la dénonciation de l'accord et des avenants relatifs à la prévoyance

R : Les courriers ont été envoyés aux DS, ainsi qu'à tous les salariés avec la fiche de paie.

Questions CE (Suite) Février 2018

Q : Demande d'un nouveau Code du Travail pour toutes les organisations syndicales

R : Nous les commandons

Q : Demande d'un point sur les assurances des véhicules de services et leurs prestations en cas de sinistre corporel en interne ?

R : Nous regardons cela précisément et nous indiquerons la réponse exact dans le compte rendu officiel

Q : Demande de pouvoir passer en prélèvement à la source (ligne supplémentaire en dehors de toutes cotisations) pour les salariés souhaitant souscrire aux chèques vacances 2019 (prélèvements pendant 6 mois en 2018 d'un montant de 20€/mois)

R : Dans le principe nous ne sommes pas contre. Il faudrait définir la période et voir avec le CSP éventuellement. Nous regardons et donnons réponses.

Q : Demande de document comptable « activités sociales » annuel 2017 pour l'expert-comptable

R : Nous vous transmettons cela.

Q : Point sur les modalités de gestion de la subvention de fonctionnement du CE

R : Cela a été vu le 31/01 avec le trésorier. Nous verserons à trimestre échu et nous facturerons au prix réel les détachements (ce n'était pas le cas avant).

Q : Officialisation de la signature des chèques d'un élu par le Président

R : C'est OK pour les petites valeurs pour le salarié du 1er collège qui remplace celui du second collège absent.

Q : Où en est le partenariat du CE avec la journée prévue lors du bus d'argent ?

R : Réunion faite le 26 février ce sera le 27 mai associé avec les clubs.

Q : Véhicules 9 places du CE :

- Décision et vote concernant les modalités de location et les tarifs du camion 9 places
- Passer au vote le prix de la location du véhicule 9 places

R : Une opposition s'est faite au sein du CE et le vote pour un prix identique ou plus élevé à faire pour le véhicule 9 places : 3 pour et 3 contre. Le président du CE (directeur de l'entreprise) a du prendre part au vote pour départager. Il a fait un vote de « Salomon », en proposant de mettre un prix plus élevé pour un an, voir l'état de la location au bout de cette période et alors voir si l'on baisse. Bonne décision nous concernant.

DATE DES PROCHAINS CE-DP → 28 Mars 2018

